5.4 RELEVÉ DES NON-CONFORMITÉS

Activité concernée :	Point(s) de vigilance à surveiller :

(Ce document est à conserver 3 ans à compter de la dernière non-conformité)

NON-CONFORMITÉS CONSTATÉES :

Date	Heure	Opérateur	Non-conformité constatée	Suite donnée au constat

Date et visa du responsable :